Envoyé en préfecture le 20/01/2020
Reçu en préfecture le 20/01/2020
Affiché le
ID : 026-212600068-20200106-2020_01_06_3-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

Date de la convocation
31 décembre 2019

Date d'affichage
13 janvier 2020

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Séance du 6 janvier 2020

Le lundi 6 janvier 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.
Etaient excusé(e)s : Christophe BURLING, Chantal ANDRIES (procuration donnée à Marie-Cécile SEGUIN).
Etaient absents : Marlène DE FROIDCOURT, Didier CHALAS.
Secrétaire de séance : Monique SEGUIN-MANCHON

PERSONNEL COMMUNAL :
Recrutement d'un(e) Directeur(trice), catég. A

Le Maire informe l'assemblée que la secrétaire générale (DGS) Mme Stéphanie DUPARCHY va quitter la collectivité pour rejoindre le 1er avril 2020 la Ville de La Motte Servolex, par voie de mutation. Mme DUPARCHY dirige actuellement les services de la Commune d'Allex ; elle travaille à temps complet et est titulaire de la fonction publique territoriale placée sur le grade d'ATTACHE PRINCIPAL (catégorie A). Le Maire précise que le poste permanent qu'elle occupe n'est pas un poste fonctionnel.

Pour faciliter le recrutement de son successeur, le Maire propose d'ouvrir ce poste de direction aux cadres d'emplois suivants :

Filière administrative :
- **ATTACHE**
- ATTACHE PRINCIPAL (grade existant)

Filière technique :
- **INGENIEUR**
- **INGENIEUR PRINCIPAL**

Le Conseil municipal, après exposé du Maire,

DECIDE à compter de ce jour :
- de CREER un poste permanent d'ATTACHE, à temps complet
- de CREER un poste permanent d'INGENIEUR, à temps complet
- de CREER un poste permanent d'INGENIEUR PRINCIPAL, à temps complet

CHARGE le Maire de déclarer vacants les quatre postes auprès du Centre de gestion de la Drôme dans le cadre du recrutement.

AJOUTE qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent contractuel.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER